

Questions orales

nir». Nous continuerons à faire des pressions tant que l'apartheid ne sera pas démantelé.

[Traduction]

Mme Stewart: Monsieur le Président, une observation renversante qui semble sanctionner la réduction du fardeau de la dette de l'Afrique du Sud.

Le 28 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que 12 des 14 banques qui coordonnent la dette de l'Afrique du Sud avaient «décidé d'exiger les plus gros paiements en intérêts possibles et les remboursements les plus rapides possibles», une attitude dure mais en paroles seulement, compte tenu de l'annonce d'hier.

Que fera le Canada pour amener les banques canadiennes et internationales à faire davantage pression sur l'Afrique du Sud afin qu'elle abolisse l'apartheid? Ou ce gouvernement est-il prêt à s'en laver tout simplement les mains?

[Français]

Mme Landry: Monsieur le Président, vous vous souviendrez que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a demandé aux banques de ne pas accorder de nouveaux prêts à l'Afrique du Sud, ce qui a été respecté. Dans le cas actuel, les banques canadiennes ne siégeaient pas au Comité. Le Comité a ré-échelonné les dettes, et les banques canadiennes se trouvent à faire partie du *package*. Nous continuerons à demander aux banques, comme elles l'ont déjà fait, de ne pas donner de nouveaux prêts à l'Afrique du Sud, et nous continuerons à maintenir nos pressions sur ce pays.

• (1120)

[Traduction]

Mme Stewart: Propos fort intéressants du gouvernement, Monsieur le Président alors qu'hier le premier ministre australien M. Hawke a dit regretter la décision des banques, et que le président de la Zambie, M. Kaunda, les a condamnées en disant: «Elles siphonnent le sang de l'économie noire sud-africaine.» Un fonctionnaire canadien aurait déclaré hier que le rééchelonnement de la dette de la Banque d'Afrique du Sud constituait «une victoire de propagande pour l'Afrique du Sud.»

Nous envoyons le mauvais signal. Est-ce que le gouvernement va annoncer immédiatement un durcissement des sanctions canadiennes contre l'Afrique du Sud pour maintenir la pression?

[Français]

Mme Landry: Monsieur le Président, je voudrais me référer à un article de ce matin, dans la journal *Le Devoir*, signé Albert Juneau, et je cite l'article en question, où on dit:

Les pays du Commonwealth ont convenu ailleurs de maintenir les sanctions en vigueur. Leur efficacité ne fait plus de doute. . .

On ajoute plus loin:

La position du Canada était dès lors raisonnable: pas de nouvelles sanctions, hormis des conditions de crédit plus rigoureuses. Car l'enjeu central en Afrique du Sud est désormais politique. La conjoncture est mûre pour un dialogue entre les diverses composantes de la mosaïque sud-africaine. Pretoria doit ouvrir des négociations avec les groupes d'opposition anti-apartheid. Les banques viennent de lui accorder un répit: saura-t-il en profiter pour engager les réformes qui ont déjà trop tardé?

Monsieur le Président, nous avons pris les mesures qui s'imposent. Nous continuerons autant par le fait que nous allons renforcer les sanctions, et nous espérons, bien sûr, que les négociations pourront enfin arriver à notre but ultime qui est de démanteler l'apartheid.

* * *

[Traduction]

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources.

L'Office national de l'énergie a approuvé hier l'exportation aux États-Unis de plus de 90 p. 100 des réserves de gaz naturel de l'Arctique canadien, alors que les préoccupations environnementales vont sans doute accroître grandement la demande de gaz naturel, qui est considéré comme un combustible moins polluant que le pétrole.

Est-ce que le ministre va dire à la Chambre si son ministère a effectué une étude des besoins à long terme du Canada en gaz naturel, étant donné surtout que le gaz naturel est considéré comme un combustible inoffensif pour l'environnement?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en ce qui concerne l'approbation par l'Office national de l'énergie des licences d'exportation, je dirai tout d'abord à la députée que l'approbation de l'Office est quand même soumise à l'examen du Cabinet.

Je dirai à la députée, puisqu'elle mentionne la propriété non polluante du gaz naturel, que le gouvernement a des programmes à divers endroits comme Vancouver, l'Alberta, Winnipeg, Toronto, New York, Hamilton, San Diego, où nous mettons en oeuvre la technologie canadienne pour obtenir des procédés de combustion moins